

Excellente année 2009 pour la condensation

L'an passé, le marché français des chaudières gaz et fioul a été de quelque 374 000 unités (- 10%) en "classique" et d'environ 228 000 (+ 20%) en condensation (avec + 17,3% en individuelles gaz, + 46,4% en individuelles fioul et + 11,4% en gaz de plus de 70 kW). Les chaudières individuelles fioul ont progressé de 8 à 9% en 2009, à plus de 70 000 unités. Quant aux chaudières individuelles bois, elles ont reculé de 20%, à environ 21000 unités, et ce "malgré un très fort mois de décembre 2009", souligne-t-on au syndicat Uniclisma. <En ce qui concerne les chaudières à condensation, ajoute-t-on, leur taux de pénétration a été porté à 38% pour les chaudières gaz et fioul individuelles et à 44,5% pour les chaudières de plus de 70 kW. Les chaudières à condensation à ECS micro-accumulée ont connu la plus forte progression (+ 51%), soit plus de 50% du marché des chaudières murales gaz à condensation et près de 39% de celui des chaudières individuelles gaz à condensation. >

Climatisation : tout recule, sauf les poutres climatiques et les plafonniers

En 2009, en climatisation individuelle, le marché français des unités extérieures multi split a reculé de 31%, il a baissé de 43% dans les puissances 7 à 17,5 kW (à 39 954 unités) et de 24% pour les puissances de 2,7 à moins de 7 kW (à 60 569). Le marché a diminué de 2,4% en mono split (à 231 259), cette dernière baisse affectant plus spécialement les appareils de moins de 5 kW. La technologie Inverter a représenté 86% de ce marché de la climatisation individuelle l'an passé. Les unités intérieures, quant à elles, baissent de 22%, le marché a reculé de 25% en murales (à 389 463 unités), de 14% en consoles (à 40 667), de 9% en cassettes (à 42 750) et de 16% en gainables (à 32 696), alors qu'il progressait de 4% en plafonniers (à 12 195).

En DRV, le recul du marché a été de 10% et les industriels soulignent que "la plus grande incertitude demeure en 2010". Reculs en 2009 également pour les centrales de traitement d'air (- 17%), les ventilo-convecteurs (- 20%), les petites centrales de traitement d'air (- 31%), celles de 15 000 à 50 000 m³/h (- 11%). Par contre, les poutres climatiques progressent de plus de 17%.

Ventilation : diminution générale, sauf en double flux et en accessoires à joint

En ventilation des bâtiments, en logement individuel, le marché français a diminué l'an passé de 4,8% en aérateurs de débit inférieur à 400 m³/h (type VMR), à 424 131 unités. Il a reculé de 6,7% en VMC simple ou double flux, à 693 341 unités, avec - 9,5% en simple flux autoréglable et - 4,3% en simple flux hygroréglable, mais avec + 76,6% en double flux (avec échangeur statique). Chez les fabricants, on souligne que les ventes de systèmes double flux dotés de moteurs basse consommation et d'échangeur à haut rendement ont progressé de 167,7% en 2009, à 2% des ventes totales.

En ce qui concerne le marché des ventilateurs pour bâtiments tertiaires ou d'habitat collectif, il a diminué de 6,6% en caissons simple flux et en ventilateurs de conduit, à 149 644 unités, tandis que les caissons double flux progressaient de 35,4%, à 4,6% des ventes totales. En matière de diffusion d'air, le marché a reculé de 3,5% en grilles et diffuseurs, à 472 894 unités. Enfin, en réseaux aérauliques, le marché des conduits circulaires flexibles ou rigides a totalisé 17 097 000 mètres en 2009, avec - 4,5% en conduits flexibles et - 7,4% en conduits rigides. Par contre, les accessoires à joint progressent de 26,6%.

L'Ademe va subventionner la climatisation solaire

Subventionner quinze à trente nouvelles installations solaires réversibles de toutes technologies, jusqu'à 200 kW, à la fois pour le chauffage et la climatisation, au cours des trois prochaines années, et ce dans tous types de bâtiments (sauf maison individuelle) : c'est ce que va faire l'Ademe dans le cadre du Programme Emergence, qui, géré par l'Ademe, l'association Enerplan et le BE Tecsol, doit s'achever en 2012. Lors d'un "atelier" la semaine dernière, Daniel Mugnier (Tecsol) a estimé que l'aide Ademe à l'investissement devrait tourner autour de 35 000 euros par tep, avec un maximum de 40% du financement total. Des Régions pourraient apporter des aides financières supplémentaires. Les projets retenus devront permettre au moins 450 kWh/m²/an d'énergie utile calorifique. Trois à six installations pourraient être subventionnées en 2010. Et entre cinq et dix chaque année par la suite. Valérie Laplagne (Enerplan) a précisé que, dans le cadre d'Emergence, seraient développés des outils de dimensionnement et de simulation, ainsi que de développement de projet. Elle a ajouté que, en climatisation solaire, était envisagée une garantie de résultats solaires. Céline Coulaud (Ademe) a indiqué, pour sa part, que l'Ademe venait de confier à des BET des missions d'audit d'installations existantes de climatisation solaire.